

Communiqué de presse - 23 janvier 2015

Voeux à la presse de Jean DENAIS, Président de l'ARC du Genevois français.

2015 une année charnière.

Vendredi 23 janvier, Jean DENAIS, Président de l'ARC du Genevois français, et les Vice-présidents du Syndicat mixte, ont présenté à la presse franco-valdo-genevoise, leurs vœux pour l'année 2015. Représentant la partie française du Grand Genève, Jean DENAIS a insisté sur la nécessité de relancer, au plus vite, la construction de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, sur la base d'une vision politique largement partagée. Il a rappelé que *« l'année 2015 est une année à enjeux. Les difficultés que nous avons connues en 2014 nous imposent d'être ambitieux. Nous sommes là pour rendre des comptes à nos concitoyens et améliorer leur quotidien, notamment sur le plan des transports ou sur le plan social. »*

L'agglomération, une réalité quotidienne.

Le Grand Genève est une réalité quotidienne, vécue par tous les habitants de l'agglomération. Celle-ci se concrétise par une forte interdépendance en matière économique, sociale, environnementale, d'aménagement du territoire. Preuve en est, la parité actuelle entre le franc suisse et l'euro a un fort impact sur le territoire, pour les entreprises, pour les frontaliers et plus globalement pour les habitants du Grand Genève. À ce jour, un actif sur trois du Canton de Genève habite en France et un tiers du PIB genevois est directement lié à la France.

Les enjeux pour l'année 2015.

Ils sont doubles :

- Premièrement, il faut (re)construire une vision politique, largement acceptée et partagée, du Grand Genève. L'enjeu est de susciter une adhésion la plus large possible, d'expliquer les contraintes du territoire, de convaincre et de mobiliser les acteurs du Grand Genève, comme le grand public. L'adhésion de la population est une nécessité pour la réussite d'un projet indispensable au développement du territoire. C'est ce qu'a expliqué Monsieur Gabriel DOUBLET (2ème Vice-président de l'ARC en charge de la communication et des démarches participatives), en insistant sur les vertus de la pédagogie : *« Les référendums ont pu laisser passer, faute de contradiction, bon nombre de clichés, de préjugés, de contre-vérités, voire de mensonges qui aujourd'hui doivent trouver une réponse dans la pédagogie. Il nous faut réexpliquer les bases du projet et simplifier nos messages. Ce fut une année difficile, mais elle nous ramène aux fondamentaux. »*

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)450 04 54 04 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)

- Deuxièmement, il est absolument nécessaire de concrétiser les deux premiers projets d'agglomération, avant d'initier le troisième. Rien ne sert de débiter une nouvelle démarche si aucune assurance n'est donnée sur la réalisation des mesures et projets déjà programmés. Dit autrement, par Monsieur Étienne BLANC, 1er Vice-président de l'ARC : « *Nous arrivons à échéance du 2ème contrat. En 2015, il faudra faire l'inventaire en termes de création de logements, d'emploi, d'économie, de réalisations d'infrastructures... Est-ce-que cela a marché ?* » Idée développée, par Jean DENAIS : « *Pour contractualiser une 3ème fois, il faudra déjà mettre au clair les 2 premiers contrats. Il s'agira de rationaliser. Il faut que l'on entre maintenant vivement dans le concret* ». Dans ce cadre, la question du financement des infrastructures s'avère encore plus prégnante et le Canton de Genève – en tant que centralité d'un bassin de vie transfrontalier – a une responsabilité particulière à jouer. « *J'aimerais qu'au cœur du Projet d'agglomération, on réfléchisse à cette question : est-ce-que Genève accepte d'être la capitale d'une grande région franco-suisse ? Comme Lyon est une capitale régionale. Ici ce n'est pas tout à fait ça.* », toujours selon Étienne BLANC.

L'ARC prend ses responsabilités.

Dans cette perspective, l'ARC entend jouer pleinement son rôle.

Tout d'abord, il s'agit de poursuivre les discussions sur le financement des infrastructures, avec Genève et tous les acteurs concernés. Nous avons besoin du CEVA, nous avons des lignes de tramway et de transport en commun, nous avons besoin de logements et de mesures pour protéger l'environnement et notre cadre de vie. C'est l'avenir de notre territoire qui se joue aujourd'hui et nous avons la responsabilité de trouver des solutions concrètes, efficaces et fiables pour les habitants de l'Agglomération franco-valdo-genevoise.

Ensuite, il faut rappeler que le dispositif clé aujourd'hui de la coopération transfrontalière c'est le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève, qui devrait prochainement évoluer en Groupement eurorégional de coopération (GEC) pour permettre à l'État d'être membre à part entière. C'est dans cet organe de gouvernance que sont discutés les projets nécessaires à notre territoire. Dans la réforme des institutions qui se profile, l'ARC insiste à nouveau que le dispositif clé c'est le GLCT, futur GEC.



De gauche à droite : Marin GAILLARD, 6ème Vice-président de l'ARC, Président de la CC* du Pays Rochois, Jean DENAIS, Président de l'ARC, Maire de Thonon-les-Bains, Gabriel DOUBLET, 2ème Vice-président de l'ARC, 1er Vice-président d'Annemasse-Agglomération, Stéphane VALLI, 5ème Vice-président de l'ARC, Président de la CC de Faucigny-Glières, Étienne BLANC, 1er Vice-président, Conseiller communautaire de la CC du Pays de Gex.

*CC : Communauté de communes

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)450 04 54 04 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)

L'ARC s'organise à l'intérieur de son périmètre.

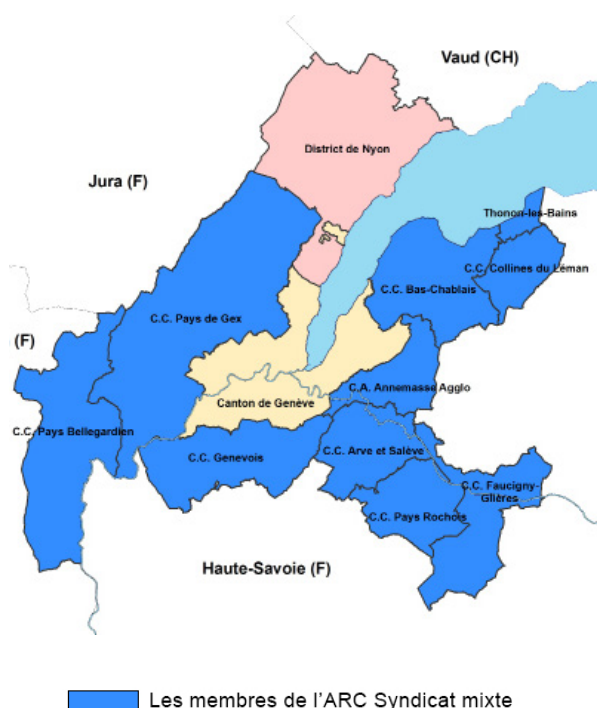
L'ARC deviendra un Pôle métropolitain au cours du premier trimestre 2016. Cela lui permettra de mieux fédérer les collectivités territoriales présentes au sein de son périmètre pour renforcer de manière significative sa capacité d'actions sur les domaines essentiels que sont l'aménagement, la mobilité, l'économie, l'innovation, l'environnement et la culture.

Le contrat métropolitain, annoncé lors d'une conférence de presse le 13 novembre, s'inscrit dans cette logique. Ce contrat fixera les objectifs d'une coopération forte entre l'ARC et la Région Rhône-Alpes dans différents domaines : la mobilité, l'aménagement, la transition énergétique, le développement économique, l'innovation, l'enseignement supérieur et la formation. Il sera partie intégrante du futur Contrat de plan État-Région et permettra d'impliquer l'État dans le développement de notre territoire.

Pour avancer, pour travailler sur tous ces sujets, pour concrétiser les projets nécessaires au territoire, l'ARC peut compter sur une forte unité, basée sur une vision commune du territoire et des objectifs. C'est qu'a rappelé Stéphane VALLI, 5ème Vice-président de l'ARC : « *Ensemble, nous avons la volonté d'aller de l'avant, de manière plus forte qu'auparavant* ».

Ce qu'il faut souhaiter pour 2015.

2015 doit être l'année du renouveau pour le Grand Genève, à travers un approfondissement du débat démocratique et une précision des mécanismes de fonctionnement, notamment financier, du Grand Genève. C'est à nous, élus du territoire transfrontalier de rappeler à la population en quoi il est important que notre agglomération fonctionne, et que pour y arriver, français, genevois, vaudois devons travailler ensemble, sur la base d'une vision politique partagée.



L'ARC, un acteur majeur de la coopération transfrontalière

Depuis sa création en 2002, l'ARC s'est fixé pour mission de coordonner l'action et la réflexion de ses membres qui ont à traiter, au sein des instances politiques françaises et transfrontalières, de sujets liés à l'aménagement et au développement du Genevois français. Dans ce cadre, l'ARC représente les collectivités locales françaises partenaires du Grand Genève (ex-Projet d'agglomération franco-valdo-genevois), au même titre que la République et canton de Genève et le District de Nyon.

QUELQUES CHIFFRES

LE GRAND GENÈVE :

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 1 région
- 212 communes
- 946 000 habitants (Genève : 476 000)
- Env. 450 000 emplois
- 2000 km²

L'ARC :

- 10 membres :
 - 8 Communautés de communes
 - 1 Communauté d'agglomération
 - 1 commune (Thonon-les-Bains)
- 379 315 habitants
- 113 963 emplois
- 1 392 km²

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)450 04 54 04 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)